

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

**Communauté de communes P****EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION  
BC\_2024\_018****OBJET :**

**COMMISSION 4 -  
FINANCES - RESSOURCES  
HUMAINES -  
MUTUALISATION - VOIRIE  
- BATIMENTS -  
ECLAIRAGE PUBLIC  
MARCHES PUBLICS**

***Reconversion du site de  
l'ancienne usine AGFA-  
GEVAERT à Pont-à-  
Marcq / Mérignies,  
mission de maîtrise  
d'oeuvre urbaine,  
paysagère et  
d'infrastructure -  
autorisation donnée au  
Président de signer le  
marché***

**Présents au vote de la  
délibération :**Titulaires et suppléants  
présents : 26

Procurations : 6

**Nombre de votants : 32**

L'an deux mille vingt quatre, le quinze avril à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 8 avril 2024, conformément à la loi.

**Présents :**

Luc FOUTRY, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Arnaud HOTTIN, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Olivier VERCRUYSE, Pascal FROMONT, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Paul DHALLEWYN, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Luc MONNET, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

**Ont donné pouvoir :**

Marie CIETERS, procuration à Michel DUPONT  
Benjamin DUMORTIER, procuration à Luc FOUTRY  
Frédéric PRADALIER, procuration à Pascal FROMONT  
Cathy POIDEVIN, procuration à Ludovic ROHART  
Patrick LEMAIRE, procuration à Christian DEVAUX  
Anne WAUQUIER, procuration à Olivier VERCRUYSE

**Absents excusés :**

José ROUCOU, Thierry BRIDAULT, Régis BUE, Vinciane FABER, François-Hubert DESCAMPS, Anne-Sabine PLAYS, Thierry LAZARO, José DUHAMEL

**Secrétaire de Séance : Luc FOUTRY**

**BUREAU COMMUNAUTAIRE du 15 avril 2024**

**Délibération BC\_2024\_018**

**COMMISSION 4 - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - MUTUALISATION - VOIRIE -  
BATIMENTS - ECLAIRAGE PUBLIC**

**MARCHES PUBLICS**

***Reconversion du site de l'ancienne usine AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq /  
Mérignies, mission de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et d'infrastructure -  
autorisation donnée au Président de signer le marché***

**Le Bureau Communautaire,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment les articles L2124-3, L2125-1, 1°, R.2124-3, 3°, R2161-12 à R2161-20 et R2162-1 à R2162-14,

Vu la publication au BOAMP (avis n°23-159229) et au JOUE (avis n°2023/S 225-708444) de l'avis d'appel à concurrence relatif au marché de reconversion du site de l'ancienne usine AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq / Mérignies, mission de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et d'infrastructure, ainsi que la mise en ligne du dossier de consultation sur le profil acheteur <https://marchespublics596280.fr>,

Vu le choix opéré par la Commission d'appel d'offres lors de la séance du 8 avril 2024,

Le présent marché de reconversion du site de l'ancienne usine AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq / Mérignies, mission de maîtrise d'oeuvre urbaine, paysagère et d'infrastructure, a été lancé selon une procédure avec négociation (procédure en 2 phases, sélection de 3 candidats dans un 1<sup>er</sup> temps, puis invitation des 3 candidats retenus à remettre une offre).

La partie de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage s'élève à 17.300.000 € HT.

Le marché n'est pas alloti.

Le marché prend la forme d'un accord-cadre à marchés subséquents et à bons de commande, cet accord-cadre est mono-attributaire.

L'accord-cadre ne prévoit pas de minimum. Le montant maximum de commandes pour la durée de l'accord-cadre (marchés subséquents et bons de commande) est de 4 000 000 € HT.

La durée de l'accord-cadre est de 10 ans, à compter de la date de notification du marché.

Le périmètre des prestations pouvant donner lieu à des marchés subséquents et à des bons de commande est défini comme suit :

- Mission d'architecte-urbaniste du site comprenant le suivi, la coordination et le contrôle de la cohérence de l'opération en phases étude et réalisation (mission 1).
- Mission de maîtrise d'oeuvre des espaces extérieurs liée aux travaux sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes Pévèle Carembault (ou de la future structure de portage le cas échéant), comprenant l'aménagement du site AFGA-GEVAERT, des études préliminaires jusqu'à la réception des ouvrages (mission 2).
- Missions complémentaires :
  - Mission complémentaire n°1 : réalisation des études de capacité sur les bâtiments,
  - Mission complémentaire n°2 : mission d'accompagnement pour réemployer les matériaux issus de la déconstruction dans le projet,
  - Mission complémentaire n°3 : constitution du Dossier Loi sur l'Eau,
  - Mission complémentaire n°4 : élaboration et suivi du dossier d'évaluation environnementale,

- Mission complémentaire n° 5 : établissement d'une maquette 3D du projet
- Mission complémentaire n° 6 : mission de pilotage des études complémentaires (PILOTE),
- Mission complémentaire n° 7 : mission de suivi des concessionnaires en phase études (CONCESS ETUDE),
- Mission complémentaire n° 7 bis : mission de suivi des concessionnaires en phase travaux (CONCESS TRAVAUX),
- Mission complémentaire n° 8 : étude de faisabilité sur le développement des énergies renouvelables,
- Mission complémentaire n° 9 : élaboration du ou des permis d'aménager,
- Mission complémentaire n° 10 : urbanisme réglementaire : appui pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme,
- Mission complémentaire n° 11 : mise à jour du plan-guide,
- Mission complémentaire n° 12 : participation à des demi-journées de conseils.

Où l'exposé de son Président,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau communautaire :

**DÉCIDE (par 32 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION(S) SUR 32 VOTANTS) :**

- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le marché avec l'attributaire suivant :*

***Groupement conjoint Luc SAISON et Isabelle MENU Architecture (LILLE) / VERDI Conseil Nord de France (WASQUEHAL) / SLAP (MONS-EN-BAROEUL) / ELAN (agence de Lille basée à MARCQ-EN-BAROEUL) / STRATE (VILLENEUVE D'ASCQ).***

***Marché à prix unitaires.***

- *D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à ce marché.*

Ont signé au registre des délibérations les membres du Bureau Communautaire repris ci-dessus.  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président,

**Luc FOUTRY**

Signé électroniquement par : Luc FOUTRY  
Date de signature : 22/04/2024  
Qualité : PRESIDENT



## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	BC_2024_018
Objet :	Reconversion du site de l_ancienne usine AGFA-GEVAERT à Pont-à-Marcq _ Mérignies, mission de maîtrise d_oeuvre urbaine, paysagère et d_infrastructure - autorisation donnée au Président
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-04-22 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200041960-20240422-BC_2024_018-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-200041960-20240422-BC_2024_018-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
<b>Document principal (Délibération)</b> Nom original : BC_2024_018.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20240422-BC_2024_018-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	151 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	22 avril 2024 à 10h19min16s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	22 avril 2024 à 10h24min16s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	22 avril 2024 à 10h25min36s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	22 avril 2024 à 10h25min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	22 avril 2024 à 10h30min41s	Reçu par le MI le 2024-04-22